



Bureau des radiocommunications (BR)

Lettre circulaire
CR/388

Le 7 décembre 2015

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: Fermeture des bureaux de l'UIT/BR pendant les périodes de congé à Genève

Le § 2 de la Règle de procédure relative à la recevabilité des fiches de notification énonce les dispositions concernant la réception des fiches de notification dans les bureaux de l'UIT/BR à Genève. Conformément à ces dispositions, le Bureau vous informe par la présente que l'UIT sera fermée pendant les périodes suivantes:

- du vendredi 25 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016, inclus ;
- du vendredi 25 mars 2016 au lundi 28 mars 2016, inclus.

François Rancy
Directeur

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications